cps n° 35 4e série
page 1

N° 35 — 4e SERIE — AVRIL-MAI-JUIN 1922

LE CEMPUISIEN

Siège social :
10, Rue des Quatre-Fils
PARIS (IIIe)

Bulletin Trimestriel
de la Société des Anciens Elèves
de l'Orphelinat Prevost, Cempuis (Oise)

¶¶ Adresser toutes les communications concernant le Bulletin, à M. Urban, 93, rue Pelleport, Paris-20e.

¶ *Les Réunions Amicales ont lieu les 2e, et 4e samedis de chaque mois, de 8 h. à 10 h. du soir, au Siège social : 10, Rue des Quatre-Fils, Paris-IIIe (Ecole de Garçons).*

SOMMAIRE. — Comité de patronage. — Comptes de dépôts. — Remarques. — Déjeûner amical. — A nos jennes camarades. — Assemblée générale. — Réunions du Conseil. — Compte-rendu financier. — Echos et communications diverses. — Nouveaux Sociétaires. — Changements d'adresses. — Nécrologie.

COMITÉ DE PATRONAGE

L'article publié dans le dernier Bulletin ne m'a pas apporté, comme j'aurais pu m'y attendre, beaucoup d'encouragement. Les anciens n'ont pas paru très touchés par mon appel et je ne se serai pas encombré de leurs suggestions.

Je n'en continue pas moins, encouragé par le Conseil d'Administration, lentement, sagement, l'œuvre à laquelle je suis décidé à m'attacher.

Pour le moment rien de précis à annoncer. D'importants projets sont à l'étude. Des concours très intéressants nous sont offerts.

Une délégation de notre Conseil s'est rendue à Cempuis pour se rendre un compte exact de la situation actuelle des ateliers et de l'enseignement professionnel qui y est donné.

Nous avons eu d'autre part l'honneur et le plaisir d'entretenir de nos projets, M. Chausse, Président de la Commission Administrative et M. le Directeur Administratif des Services de l'Enseignement et nous avons trouvé auprès d'eux, est-il besoin de le dire, l'accueil le plus aimable et l'appui le plus chaleureux.

Nous les en remercions et attendons avec confiance les décisions de la Commission administrative au sujet de ce comité de patronage.

A. U.

COMPTE DE DÉPOTS

La vie est chère ! chacun sait cela et il arrive souvent lorsque nous avons à organiser des promenades ou des fêtes quelconques que nous soyons obligés d'abandonner des projets très intéressants parce que la cotisation que nous aurions à demander aux Sociétaires paraîtrait bien lourde à certains de nos camarades.

Pour obvier à cet inconvénient, le Conseil a décidé, sur ma proposition, d'ouvrir un compte à tous les Sociétaires. Ce sera une sorte de Caisse d'épargne où chacun de nos camarades pourra verser dans les bons jours, les sommes qu'il lui plaira de consacrer à ses distractions, à ses plaisirs, sommes qu'il retrouvera avec plaisir le jour où pour une promenade ou une fête intéressante nous serions obligés de faire un sérieux appel à son porte-monnaie.

Il est bien entendu que le Sociétaire pourra toujours en cas de besoin se faire rendre en partie ou en totalité les sommes figurant à son compte.

Nous ne saurions trop engager nos camarades et particulièrement, les jeunes à user de ces facilités en se faisant ouvrir un compte par notre camarade Dick, trésorier-adjoint, spécialement chargé de cette organisation.

A. U.

REMARQUES

Il m'a été dit au cours de notre dernier déjeûner amical du 30 avril, que la Société — en l'occurence les membres du Conseil d'Administration — ne tenaient pas assez compte des camarades aux ressources limitées, lors de l'établissement du prix demandé à chacun, soit pour une promenade, soit pour une réjouissance quelconque ; et que ces camarades étaient par ce fait, tenus à l'écart de toutes nos distractions.

Il faut croire que la Sociétaire qui me disait ces paroles n'était pas très bien renseignée ; et je lui ai répondu que nous prenions *toujours* en considération les cas qui nous étaient signalés, et qu'à chaque sortie ou réjouissance, nous en avions un, et parfois plusieurs, au compte de notre caisse. Je demandai donc des précisions sur le cas qui m'était si brusquement indiqué, et j'ai le regret de dire que c'est d'une non-sociétaire qu'il était question. Quoique nous ayons le plaisir de

voir cette camarade de temps en temps, celle-ci n'a jamais versé de cotisation. Par la même occasion, jai fait remarquer qu'une réclamation de ce genre aurait dû être faite à notre dernière réunion générale, et non au cours de ce déjeûner.

Mais, ce petit incident me donne à nouveau l'occasion de répéter ce que notre camarade Loiseau ne se lasse pas de dire à tous les sociétaires, et que nous avons imprimé souventes fois dans notre *Cempuisien*. Que tout Sociétaire, a le devoir de signaler quelqu'un momentanément dans l'embarras. Les articles 13 et 14 du règlement intérieur disent de s'adresser au Président, et, qu'en cas d'urgence, celui-ci peut statuer lui-même sur une demande de secours. C'est clair. Donc, que ceux, qui malheureusement peuvent se trouver dans ce cas fassent d'eux-mêmes le nécessaire en donnant suffi amment d'explications pour éviter toutes pertes de temps.

Il arrive plus souvent même, que ceux ou celles ainsi secourus sont des non-sociétaires et nous nous attirons parfois des réponses, quand il y en a, qui ne sont guères encourageantes. Mais passons et suivons le proverbe : « Bien faire et laissez-dire ».

En plus de ces secours bien minimes, vu le prix de la vie, nous étudions de près la question du Comité de patronage, et le placement, autant que nos relations nous le permettront, des camarades sans travail.

A présent que voici exposé mon point de vue, qu'on me permette de revenir à notre déjeûner amical. Ce déjeûner fut organisé en quelques jours, et je reconnais que les circulaires furent envoyées un peu tard. Mais ce n'était pas une raison pour que quelques uns des sociétaires, viennent sans avoir prévenu.

Si nous demandons les adhésions pour le jeudi soir, c'est que nous devons nous-même donner le nombre des convives au plus tard le lendemain. Le jeudi soir, jour de clôture des adhésions, nous étions 45 d'inscrits, pas un de plus, le vendredi soir 10 nouvelles adhésions étaient portées, et ce chiffre était porté au total de 61 au moment de se mettre à table le dimanche à midi 30. Vous voyez d'ici le tourment des camarades s'occupant de l'organisation, surtout lorsque nous sommes tenus à l'étroit comme le cas se produisait cette fois-ci. Je reconnais aussi que nous avons obtenu un énorme succès et que rarement nous avons atteint ce chiffre pour nos rendez-vous. Espérons que cela continuera pour nos prochaines sorties ; car, plus on est de fous, plus on rit.

M. MARANDE.

DEJEUNER AMICAL

du 30 Avril

Le succès du dernier déjeûner a dépassé nos espérances et les prévisions de notre secrétaire (basées sur les adhésions reçues) 66 camarades ont répondu à notre appel, dont plusieurs parmi les plus anciens Cempuisiens, que nous n'avions pas eu depuis longtemps le plaisir de voir à l'Amicale.

Cela prouve, une fois de plus, que l'institution de déjeûners le dimanche répondait à un réel besoin. Ils attirent en effet, à l'Amicale, beaucoup de camarades que leurs occupations ou leur éloignement empêchent d'assister aux réunions ordinaires ou générales du soir. Mieux que ces dernières ils permettent les conversations particulières et conviennent davantage aux camarades mariés (de plus en plus nombreux).

Après le déjeûner, qui a valu des félicitations à notre hotesse, Mme Clerard (notre camarade Rose Couard) et une courte allocution de notre Président Loiseau, nous avons eu le plaisir d'entendre quelques chansons. Citons parmi les interprêtes (nous excusant des omissions possibles) :

Mmes Fouillieron et Reisser, Mlles Bidault et Augustine Emile, MM. Bidault, Bourgeois, Edmond Dick, Fouilliéron, Reisser, Seguy.

Les camarades qui n'ont pas encore assisté à une de ces réunions amicales du dimanche, seront, espérons-nous, tentés par la prochaine. Qu'ils ne résistent pas à cette tentation, ils ne le regretteront pas.

L. M. S.

A NOS JEUNES CAMARADES

Que fait-on à l'amicale ? C'est la question de toujours, tous l'ont posée et jusqu'alors elle n'est pas encore résolue. Pour nous, les vieux (puisque les années en décident ainsi), notre vie est à peu près règlée et cette lacune n'a pas grande importance. Mais quand nous pensons à vous, jeunes camarades, nous voulons bien convenir que nous ne faisons pas grand chose. Et cependant à qui la faute ? A vous ou à nous Ne cherchons pas les coupables et tâchons plutôt ensemble de remédier à cet état de choses.

Certes la difficulté est grande, mais elle n'est pas insurmontable. Il est hors de doute que ce qui peut intéresser nos vieux camarades ne plaira que dans une certaine mesure à des jeunes gens ou jeunes filles et réciproquement. Mais puisque c'est surtout aux jeunes que nous pensons, nous croyons qu'il serait possible de constituer au sein de notre amicale, un groupe sportif. Et dans ce cas voilà la question résolue. Nous disons bien au sein de l'amicale, car il est dans nos intentions de n'y grouper que des sociétaires ; et nous ajoutons pour la clarté de notre appel que les jeunes filles ou jeunes dames sont spécialement invitées à y adhérer. Mais avant toute démarche, et en raison de plusieurs insuccès, nous croyons

cps n° 35 4e série
page 3

N° 35 4e série Fr. Mai-Juin 1922

nécessaire de demander à tous les camarades que l'idée intéresse de bien vouloir en aviser par lettre notre camarade L. Fouilliéron 7, rue de la Ferme, à Maisons-Alfort qui recevra avec plaisir toutes les idées qui lui seront soumises.

Alors seulement, et si les adhésions sont assez nombreuses spécialement pour la constitution de ce groupe. Nous pensons débuter par le football association pour les jeunes gens et le bashet-baal ou tennis pour les jeunes filles. Il est donc temps que nous nous en occupions si nous voulons fonctionner avant l'hiver.

Nous ne croyons pas utile d'insister sur les avantages de ce groupement; vous les comprendrez tous : occasions plus fréquentes de nous rencontrer et surtout par le jeu, rapprochement entre les vieux et les jeunes qui ont toujours trop peu fraternisé. Car, à notre suite, nous espérons bien compter d'autres vieux; et qui sait, il nous faudra peut-être former des équipes de vétérans.

Allons jeunes camarades ! Aidons-nous, un petit effort pour débuter et vous verrez qu'une fois partis nous ne nous arrêterons plus. Et pour terminer notre appel, envoyez votre adhésion de principe sans plus tarder.

Emile COLLIN, René REISSER,
Lucien FOUILLIÉRON.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 8 Avril

Nous étions environ une cinquantaine de sociétaires présents à cette réunion trimestrielle.

En l'absence de Loiseau, président, c'est Urban, doyen d'âge des membres du Conseil, qui ouvre la séance. Il est 9 h. 30.

Le secrétaire lit le compte rendu moral trimestriel, qui est adopté à l'unanimité.

Dick Marius demande la suppression des réunions bi-mensuelles, émettant l'idée de les établir mensuellement.

Urban fait remarquer qu'autrefois ces réunions étaient hebdomadaires. Ce n'est pas leur nombre réduit qui fera venir plus de camarades. Au contraire.

Louise Fouilliéron demande de rester sur le *statu quo*, étant donné que beaucoup de camarades se trouvent dans la gêne, le chômage ou la maladie. Il est donc nécessaire que ces camarades puissent et sachent où s'adresser, et ce, le plus souvent possible, auprès des membres du Comité.

Loiseau, venu au cours de cette discussion, prend la parole et émet son point de vue. Partisan des réunions bi-mensuelles, il nous conseille de rester dans cet ordre d'idées.

Donc les réunions amicales resteront les 2e et 4e samedis de chaque mois.

Desmergès, bibliothécaire, fait appel aux camarades ayant des volumes d'un intérêt général technique ou professionnel, voire même des études sociales.

Loiseau propose le renouvellement de notre bibliothèque. La question sera discutée au Comité.

Dick Edmond nous lit le compte rendu financier. Adopté à l'unanimité.

Loiseau nous entretient en quelques mots de la promenade de Cempuis, pour le 4 juin prochain.

Suivant l'usage, il sera fait l'achat d'une couronne pour l'anniversaire de notre bienfaiteur, le 29 avril prochain. Marande est chargé de correspondre à ce sujet avec le Directeur de l'Orphelinat.

Loiseau fait part d'un déjeuner amical à l'etude, pour la fin d'avril. Mais aucun détail n'est donné officiellement à cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 15.

G. LAMARQUE.

RÉUNIONS DU CONSEIL

11 Mars 1922

Présents : Loiseau, Urban, Roussel Jules, Marande, G. Lamarque, Desmergès Georges, Dick Edmond.

Excusée : Mme Louise Fouilliéron.

La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de Loiseau. Lamarque, secrétaire adjoint, donne lecture du compte rendu de la dernière réunion du conseil. Aucune observation n'étant faite, il est accepté.

Loiseau fait part au Comité que la demande de subvention pour l'année 1922 a été faite en double exemplaire; réponse nous a été faite par le Conseil général, avec inscription N° 151.

Le mandat pour toucher celle de 1921 a été retiré à l'Hôtel de Ville et pouvoir est donné au trésorier J. Roussel pour donner quittance au Trésor public au nom de la Société.

Le président est heureux de faire savoir au Conseil que MM. les membres de la Commission administrative de l'O. P. sont satisfaits de la bonne marche de notre organisation et sont tout disposés à appuyer la demande qui pourrait être faite à la Prévoyance sociale afin d'obtenir quelques récompenses honorifiques pour récompenser les membres du Comité.

M. F. Buisson, qui a été sollicité à ce sujet, apostillera la demande de tout cœur.

Après avoir entendu Urban, E. Dick et Demergès sur ce sujet, les camarades Loiseau, Marande, Mme Marande, Mme L. Fouilliéron et Roussel sont désignés pour cette promotion.

Loiseau fera le nécessaire en la circonstance.

M. Canioni et Mme Leducq ont fait parvenir un mandat de 20 francs pour la Caisse de secours, s'excusant de ne pouvoir assister à la fête familiale du 5 mars, retenus par leur service.

M. Bertaux, directeur de l'O. P., retenu par ses fonctions à l'O. P., fera parvenir à notre trésorier son obole pour la Caisse de secours à la première occasion.

J. Roussel donne un résumé sommaire sur les recettes et les dépenses faites à la matinée. Nos frais ont été largement couverts, malgré la somme de 73 fr. 75 prélevée par l'Assistance Publique.

M. Declercq, conseiller général de la Seine, membre de la Commission administrative de l'O. P., qui nous a fait l'honneur d'assister à notre matinée, adressa des éloges au Président sur la bonne organisation de notre groupement. Loiseau tient à faire savoir que ces compliments s'adressent à tous les membres du Conseil d'administration, qui apportent dans l'exercice de leurs fonctions tout le dévouement possible pour le bon renom de notre Société amicale.

La question du Comité de Patronage est de nouveau effleurée. Desmergès, Marande, Loiseau prennent la parole. Urban suggère quelques idées. Compter le plus possible sur les anciens élèves qui se sont créés une situation dans le commerce. Ces derniers peuvent faire bénéficier de leur expérience et de leurs relations nos jeunes camarades sortant de la maison familiale.

Un déjeuner amical est projeté pour la fin du mois d'avril. La question sera étudiée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 25.

Le secrétaire adjoint,
G. LAMARQUE.

25 Mars

Présents : Collin, Desmergès, Dick E., Mme Fouilliéron, Lamarque, Loiseau, Marande, Roussel.

Excusé : Urban.

A 9 heures, la séance est ouverte par notre camarade Loiseau, président.

Lamarque, secrétaire adjoint, lit le compte rendu de la dernière réunion du Conseil ; adopté.

Loiseau nous communique une lettre de M. Fourault, qui s'excuse de ne pas avoir assisté à notre fête du 5 mars. M. Fourault nous signale dans sa lettre qu'un ancien élève dénommé Legros lui a demandé à connaître notre Cempuisien. Pour lui permettre d'être au courant et de se faire une idée de notre Société, M. Fourault lui a remis **une série en** communication. Espérons que ce camarade s'intéressera à cette lecture et que nous aurons le plaisir de le voir bientôt sociétaire.

Nous décidons de faire la réunion générale trimestrielle le samedi 8 avril, à 8 heures, au siège social.

Loiseau nous rend compte d'une démarche faite auprès de Mme Clérard (Rose Couard), qui tient un restaurant 26, boulevard Rochechouart, en vue de l'organisation d'un déjeuner amical. La date devant en être fixée à notre prochaine réunion, nous en discutons les prix, qui sont ainsi fixés : sociétaires dames, 8 francs ; sociétaires hommes, 10 francs ; non sociétaires, 11 francs.

Loiseau nous rend compte, à titre de délégué de la Société auprès de la Commission administrative de Cempuis, d'une réunion à laquelle il a assisté le mardi 21 mars, au sujet de l'admission des enfants à Cempuis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 15.

M. MARANDE.

6 Mai

Présents : Collin, Dick, Mme Fouilliéron, Lamarque, Loiseau, Marande, Roussel, Urban.

Absent : Desmergès.

La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de notre camarade Loiseau.

De suite nous abordons la promenade de Cempuis. Je devrais dire nous effleurons, car aucune réponse n'étant parvenue aux lettres envoyées, nous ne savons pas encore si nous obtiendrons la réduction du chemin de fer, et le nombre de repas que nous prendrons à l'Orphelinat. Nous ne discutons donc que sur des hypothèses, sans rien décider pour l'instant.

Roussel nous rend compte au point de vue finance de notre dernier déjeuner amical. Nous sommes satisfaits, tant au point de vue moral, puisque ce déjeuner a dépassé nos espérances.

Marande met le Comité au courant d'un cas qui vient de se présenter au sujet d'une jeune camarade sortie l'an dernier de l'Orphelinat. Le Comité décide de ne pas perdre de vue cette camarade qui se trouve seule à Paris. Notre camarade Louisette, d'accord avec Mme Marande, qui a la confiance de cette jeune fille, est chargée de subvenir aux premiers frais nécessaires à son entretien.

Un secours de 20 francs est voté pour un jeune sociétaire malade.

Urban demande, au sujet du Comité de Patronage, s'il ne serait pas utile qu'une délégation du Comité se rende à Cempuis un jour de semaine, et autant que possible avant la Pentecôte. Après quelques remarques et discussions au sujet de ce Comité de Patronage, la demande d'Urban est acceptée et quatre membres du Comité sont désignés pour former cette délégation. Marande se mettra en relation avec le Directeur de l'Orphelinat pour lui demander un jour à sa convenance.

La séance est levée à 11 heures.

M. MARANDE.

27 Mai

Présents : Collin, Desmergès, Mme Fouilliéron, Lamarque, Loiseau, Marande, Roussel, Urban.

Excusé : Dick Edmond.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de notre camarade Loiseau. La promenade de Cempuis pour les 4 et 5 juin est tout de suite abordée, car c'est la grosse préoccupation actuelle.

Loiseau nous rend compte de ses diverses démarches auprès de M. le Directeur de l'Enseignement et auprès du secrétariat principal à la Compagnie du Nord. Malgré tout le zèle développé en la circonstance par notre Président, celui-ci n'a pu arriver à faire prévaloir notre espérance, et, pour la première fois, la Compagnie du Nord nous a refusé cette réduction de 50 0/0 accordée seulement, d'après les règlements G. V. 8, aux sociétés sportives, sapeurs-pompiers, etc., mais non aux sociétés amicales. Donc, nous enregistrons.

cps n° 35 4e série
page 5

De suite, une discussion animée s'engage parmi les membres du Conseil, pour savoir si nous maintiendrons le prix demandé aux sociétaires, ou si nous serons dans l'obligation de demander le prix fort.

Il est certain qu'en maintenant nos prix, cela nous fera un trou très appréciable à notre caisse et notre trésorier, le camarade Roussel, la défend de son mieux, quoique étant partisan de faire le plus possible pour cette promenade.

Finalement, tout s'arrange, une fée avec sa baguette est venue parmi nous, et le déficit — puisqu'il y aura déficit — ne sera pas aussi fort que nous l'escomptions. Et puis, après tout, c'est un sacrifice fait pour que les orphelins de Cempuis puissent aller voir leur maison adoptive. Je pense que l'on ne nous en tiendra pas un trop grand grief.

Souhaitons que les camarades seront reconnaissants de ce geste et qu'ils ne tarderont pas à nous montrer qu'avec leurs cotisations ils combleront une partie de ce déficit.

Cinq minutes de silence — silence relatif — et Loiseau annonce la bonne nouvelle à la soixantaine de camarades qui assistaient à cette réunion mensuelle et qui attendaient le résultat de nos délibérations.

Cinq autres minutes pour prendre les adhésions et nous reprenons la suite de notre ordre du jour.

Urban nous expose en détails la visite faite à l'Orphelinat le 20 mai dernier par la délégation nommée à notre dernière réunion du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

M. MARANDE.

COMPTE RENDU FINANCIER

du 1er Trimestre 1922

RECETTES

Solde à nouveau au 1er janvier 1922	2.957	20
Janvier : Cotisations des membres actifs	137	»
28 janvier : Envoi de Mme Debray (membre honoraire)	10	»
11 février : Intérêt de l'argent en dépôt	58	85
— Cotisations des membres actifs	226	»
4 mars : Reliquat de la souscription de M. F. Buisson	3	»
5 — Fête annuelle, entrées et programmes	704	20
— Envoi de M. Dacquet, régisseur à l'O. P., pour la caisse de secours	10	»
— Envoi de Mme Leducq et M. Canioni, surveillant à l'O. P.	20	»
17 mars : Subvention du Conseil général de la Seine pour 1921	1.200	»
— Cotisations des membres actifs	135	»
— Vente d'insignes aux sociétaires	3	»
	5.464	25

DÉPENSES

Janvier : Secours de solidarité à deux camarades	40	»
6 février : Impression du Bulletin *Cempuisien*	240	»
19 — Participation de la Société au déjeuner amical	100	»
— Secours de solidarité	58	50
24 — Secours de solidarité à un camarade et à la veuve d'un ancien élève	70	»
5 mars : Fête annuelle (matinée lyrique et dansante)	660	75
16 — Délégation et frais de déplacement	16	»
— Secours de solidarité à la veuve d'un de nos camarades	51	50
— Frais de réunion au siège social	30	»
— Convocations, achat d'un mille d'enveloppes, frais de secrétariat et affranchissement	129	50
	1.396	25

BALANCE DES COMPTES

Recettes	5.464	25
Dépenses	1.396	25
Solde à nouveau pour le 2e trimestre	4.068	»

Le Trésorier,

J. ROUSSEL.

Echos, Nouvelles, Communications diverses

Le camarade Lemarchand Albert ne pouvant donner satisfaction aux camarades qui s'adressent à lui au sujet d'ébénisterie, s'excuse et prie ces camarades de ne plus compter sur lui

***

Nous sommes heureux de faire connaître une des inventions de notre camarade Thiers.

Il s'agit du balai-balayette marque Cigogne.

Ce balai offre les avantages suivants :

1° Permet d'aller sous les meubles les plus bas.

2° Se plie sous tous les angles, selon les endroits plus ou moins accessibles.

3° Après usure, la semelle sur laquelle les soies sont montées est seule à remplacer et revient ainsi meilleur marché qu'un balai ordinaire.

Pour les commandes, s'adresser au camarade Thiers, 8, rue Eugène-Gibez, Paris 15e.

Premier prix, 24 fr.; semelle de rechange, 10 fr.

***

Nous rappelons que toute demande d'admission à la Société doit être adressée au Président. Ce n'est qu'après examen par le Conseil d'administration et ratification par l'Assemblée générale que l'admission définitive peut être prononcée.

***

Prière aux sociétaires qui connaîtraient l'adresse du camarade Limpens, de la faire parvenir à Lamarque, 10, rue Marie-Stuart, 2e.

***

Le camarade Ch. Angot, professant la question assurances, au sens général, c'est-à-dire incendie, accidents, vie capitalisation, se met à l'entière disposition des sociétaires que cela pourrait intéresser.

Lui écrire pour renseignements complémentaires, 80 *bis*, rue de l'Ouest (14e), où nos camarades sont assurés de trouver le meilleur accueil.

***

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque semble être ignorée par le plus grand nombre d'entre nous, car, pendant l'année écoulée, deux sociétaires seulement ont fait appel aux livres qu'elle contient; pourtant, parmi ceux-ci, il en existe de très intéressants. (Voir liste parue dans le *Cempuisien* n° 42, de juin 1911, 2e série.) Ne cherchez pas de romans, vous n'en trouverez pas; mais il s'y trouve des livres qui sont signés Charles Delon, Robin, Giroud, etc.

A signaler aussi que notre bibliothèque contient un grand nombre de bulletins parus depuis l'origine jusqu'à nos jours (liste de ces bulletins parue dans le n° 32, juillet-août-septembre 1921, 4e série); bulletins qui tiennent une grande place dans nos archives et que les jeunes auraient le plus grand intérêt à lire et à consulter; peut-être, en voyant l'intérêt que présentaient nos bulletins d'avant guerre, se décideraient-ils à écrire eux-mêmes quelques articles, ce qui soulagerait d'autant le gérant du *Cempuisien*.

Pour terminer, je renouvelle l'appel fait en faveur des archives de notre bibliothèque. Nous recevrons toujours avec reconnaissance tout ce qui a trait à Cempuis et son histoire : livres, brochures, même photographies, dont nous pourrions constituer un album que les sociétaires auraient plaisir à feuilleter.

Je crois inutile d'insister sur l'intérêt que présentent les archives et la bibliothèque, et j'espère que cet appel sera entendu de tous.

A. LEMARCHAND.

Note du Conseil. — A l'avenir, les sociétaires désirant emprunter un livre à la bibliothèque ou compléter leur collection de bulletins, devront en faire la demande au camarade Desmergès, 113, avenue de la République, Vincennes (Seine), qui se fera un plaisir de les satisfaire le 4e samedi de chaque mois, au siège social, 10, rue des Quatre-Fils.

NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

Bucy René, 24, rue de Paris, Meudon (Seine).
Croiset, 81, rue Broca, 13e.
Heinrich Marcel, 29, rue Saint-Merri, 4e.
Mlle Collin, 7, rue Delaitre, 20e.
Mme Raisser, 15, rue Lepic, 18e.
Dhivert, 205, boulevard de la Gare, 13e.
M. et Mme Seyler, 14, rue du Débarcadère, 17e.
Thiers Georges, 8, rue Eugène-Gibez, 15e.
Mme Jacquelin (Valentine Metzeller), 92, rue de Charenton, 12e.
Riondelet, avenue Perronnet, Puteaux (Seine).
Patois Louis, 15, rue de Naples, 8e.
Mme Urban, 11, rue Torricelli, 17e.
Védrines André, 7, avenue de Paris, Villejuif (Seine).
Vaugelade Marcel, 86, rue de l'Amiral-Roussin, 15e.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Allilaire, 103, rue Mademoiselle, 15e.
Mlle Barette, 88 *bis*, rue Damrémont, 18e.
Granger, garçon jardinier, 33, rue Thibault-Chabraud, Cormeilles-en-Parisis (S.-et-O.).
Marié, 10, rue Chabanais, 2e.
Raton, 131, rue Ordener, 18e.
M. et Mme Mahieux, 188, rue Lafayette, 10e.
Duhomme, 82, rue de l'Amiral-Roussin, 15e.
Mme Thielloy (M.-L. Mitot), 29, rue Berzélius, 17e.

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous avons la grande douleur d'apprendre le décès, le 1er Août, dans sa 74e année, de Madame Veuve Paul Robin. Nous renouvelons à nos camarades Lucie et Gabriel Giroud, Fritz et Claude Robin, leur famille, l'expression de nos fraternelles condoléances, qu'une délégation d'anciens Cempuisiens leur a apportée.

A titre d'indication, et pour la bonne marche de la Société, voici les noms et adresses des Membres du Comité, tel qu'il a été formé à la Réunion du Comité, le mercredi 21 Décembre 1921 :

Président : G. LOISEAU, 57, rue Sedaine, 11e.
Secrétaire : M. MARANDE, 68, rue Championnet, 18e.
Secrétaire-adjoint : G. LAMARQUE, 10, rue Marie-Stuart, 2e.
Trésorier : J. ROUSSEL, 14, rue de Meaux, 19e.
Trésorier-adjoint : Ed. DICK, 13, rue Corbeau, 10e.
Gérant du Cempuisien : A. URBAN, 93, rue Pelleport, 20e.
Archiviste : G. DEMERGÈS, 113, avenue de la République, Vincennes (Seine),
Membres : E. COLLIN, 3, rue de Prony, Asnières (Seine).
— Mme FOUILLERON, 7, rue de la Ferme, Maisons-Alfort (Seine).

Le Gérant : A. URBAN.

Imp. Mahieux, 1, r. Alex. Parodi, Paris.